



JUILLET  
2020

### conférence

Les premières villas  
de la promenade Joffre (Wilson)

### actualités

Assemblée générale  
de l'APROPO

Villa Tertrais-Chailley

Déconstruction  
de l'ancien lycée Tabarly

Disparition des fondatrices  
du Collectif du Passage

### patrimoine en péril

Inquiétudes à La Chaume  
pour la maison Marie-Julien

### coup de cœur

Les triplées de la rue du Palais

### plus jamais ça !

Pollution visuelle, plastique  
et sécurité des piétons

#### APROPO

Association pour la Protection  
du Patrimoine  
du Pays des Olonnes

30, rue des Corderies  
85100 Les Sables d'Olonne

association.apropo@orange.fr

## édito par Louise Robin

*Chers adhérentes, chers adhérents,*

*Les beaux jours sont revenus. Le soleil éclaire les perspectives de notre association ainsi que les façades des maisons de nos quartiers maritimes et balnéaires.*

*A l'occasion de la prochaine assemblée générale (voir ci-dessous) nous vous présenterons les projets que nous souhaitons mettre en oeuvre au cours des prochaines années. Parmi ceux-ci :*

*- l'opération Renaissance du quartier du Passage (il est notamment urgent de mettre un terme à la défiguration des maisons de ce quartier de marins),*

*- la guerre contre la plastification de la ville et notamment des maisons des quartiers anciens : portes en PVC, volets roulants avec coffre extérieur, etc.*

*- la lutte contre la pollution sonore et visuelle de certains commerces (la rue Travot est peu à peu colonisée par des fast-food ou des magasins à devanture entièrement recouverte de publicités intempestives pour leurs produits : cela contrevient totalement aux règles définies par la Ville),*

*- et enfin, une concertation renforcée avec le Service de l'Urbanisme, pour garantir une application raisonnée des règles de l'AVAP, prenant en compte l'esthétisme et le bon sens dans l'interprétation des textes.*

*Bonnes vacances à tous et à toutes.*

### Assemblée générale le 12 août à 17 h

L'assemblée générale de l'APROPO aura lieu le mercredi 12 août 2020 à 17 heures à la Salle des Fêtes de La Chaume, place d'Armes.

**N'oubliez pas d'apporter votre masque et votre stylo pour signer le registre et remplir vos coordonnées. Toutes les règles liées à la pandémie seront appliquées (gel à l'entrée, port du masque obligatoire, sièges éloignés pour respecter la distanciation physique, etc.).**

Pour les adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation, nous les prions d'arriver en avance (à partir de 16 h 30) pour ne pas retarder le démarrage de l'assemblée générale.



### Conférence le 12 août 2020 à 18 h

L'assemblée générale sera suivie d'une conférence à 18 heures :

LES PREMIÈRES VILLAS  
DE LA PROMENADE JOFFRE  
*Des chalets du Casino aux villas Cassigneul*

**Pour des raisons de sécurité liée à la crise sanitaire, le nombre de places est limité. L'inscription par mail est obligatoire : [association.apropo@orange.fr](mailto:association.apropo@orange.fr)**

NB : La promenade Joffre est nommée promenade Wilson depuis le 1er janvier 2019.





### Villa Tertrais-Chailley : le Cube libère le Jardin-du-Quai

La démolition du « cube » était la première étape vers la restauration des jardins et de la villa Tertrais-Chailley (dite aussi Villa Charlotte).

Votée lors du conseil municipal des Sables d'Olonne en mai 2019, la déconstruction du bloc sud des anciens locaux administratifs de la sous-préfecture a été réalisée en mai dernier.

Saluons cette déconstruction qui va permettre de rétablir à terme, après élagage de certains arbres, des vues depuis le haut du parc et la villa vers le quai, les jetées et le chenal. Cette première étape sera suivie à la rentrée par la déconstruction des bâtiments de liaison entre la villa et les bureaux administratifs de l'ancienne sous-préfecture.

S'ensuivra la réhabilitation des jardins historiques : le jardin paysager à l'anglaise, appelé « Jardin-du-Haut », dessiné sous Napoléon III ; et le « Jardin-du-Quai » créé à la Belle Epoque par la grande violoniste Charlotte Chailley (née Vormèse), jardin malheureusement détruit en 1980 lors de la construction de la sous-préfecture. C'est le paysagiste de renommée internationale Louis Benech qui pilotera cette restauration.

L'objectif à terme est d'obtenir le label « Jardin remarquable ». A ce jour, seuls quatre jardins vendéens ont reçu ce label.

Quant à la villa, elle sera restaurée et remeublée en 2021-2023. Elle est destinée à devenir un lieu culturel (expositions, concerts de musique classique et de jazz, bibliothèque de littérature maritime abritant la collection de la donation Moniot-Beaumont).

Propriété des Sables d'Olonne depuis fin 2016, la villa appartenait auparavant au département de la Vendée. Rappelons qu'en 2013 l'APROPO avait alerté la population sur la menace d'une opération de promotion immobilière, et avait fédéré au sein d'un Collectif neuf autres associations chaumoises et sablaises pour sauvegarder le parc qui était constructible sur les 2/3 de sa superficie !

L'APROPO, se réjouit de ce premier pas, et veillera à une restauration exemplaire de ce témoignage architectural et végétal exceptionnel de la villégiature balnéaire du Second Empire et de la Belle Epoque.

[Priscilla Giboteau]







Plusieurs habitants de La Chaume s'inquiètent du sort de la maison Marie-Julien sise 2, rue de la Boulangerie. Elle borde le début du quai Joseph Benatier, entre la rue de la Boulangerie et la rue des Gens de Mer (anciennement rue des Marais). Abandonnée par son propriétaire depuis de longues années, elle se détériore mois après mois, menaçant la sécurité des passants. Des barrières ont été installées, condamnant le trottoir. Depuis peu, la toiture de la partie basse de la maison s'est écroulée sur la moitié de sa longueur.

Cette maison a été construite pour Julien Mahé, employé aux Chemins de fer à La Roche-sur-Yon, sur une grande parcelle qui appartenait à l'origine à un marin chaumois, Lazare Tesson, fils du célèbre Joseph Philippe Tesson qui participa à bord de l'*Astrolabe* à l'expédition de Dumont d'Urville au Pôle sud et en Océanie de 1837 à 1840.

Dans un premier temps, vers 1907, Julien Mahé construit une longue maison en rez-de-chaussée. Devenu transporteur pour les usines, il rajoute en 1919, à l'angle gauche du terrain, une maison sur deux niveaux. Signant la réussite du propriétaire, elle s'orne d'un balcon ouvragé sous lequel sont gravés les prénoms des propriétaires,



Julien Mahé et son épouse Marie Glénereau et d'un fronton d'angle portant les initiales de leur nom. Une grande salle (dans les communs ?) accueille des bals animés par le célèbre Paul-Emile Pajot, marin, artiste-peintre et accordéoniste.

La carte postale ancienne (la maison est sur la gauche) illustre ce temps où le béton n'avait pas encore colonisé le paysage maritime.

Aujourd'hui, les Chaumois s'inquiètent de l'éventualité d'une surélévation, voire d'une opération de promotion immobilière avec un nouveau bétonnage du quai...

Qu'ils soient rassurés, cette maison est inscrite en Site patrimonial remarquable en secteur I (Ville portuaire historique). Elle est donc protégée. Et si jamais elle était démolie, elle devrait être reconstruite à l'identique, avec les hauteurs actuelles (R + 1 pour la partie gauche et RdC pour la partie droite).

Face à son abandon manifeste, la Ville pourrait prendre un arrêté de péril et procéder à une expropriation avant de revendre la maison à un nouveau propriétaire qui s'engagerait à la restaurer. [LR]





## Plus jamais ça !



La rue Travot victime de deux pollutions visuelles ! La déco façon Fast-food ou Disneyland est en marche ! Il est urgent que la Ville fasse appliquer les règles que les autres commerces respectent.



## Les triplées de la rue du Palais

On passe souvent devant mais on ne les remarque pas.

Ces trois sœurs triplées ont pourtant été classées en ROUGE dans le périmètre SPR (Ste Patrimonial Remarquable), repérées pour leur intérêt architectural, urbain ou historique majeur à l'échelle de la commune des Sables d'Olonne. Situées au 35 bis, 35 ter et 37 rue du Palais, elles affichent une fausse modestie.

Imaginons, comme pour Peau d'Ane, la beauté qui se cache derrière des peintures un peu ternies et des pierres un peu salies par le temps.

Deux maisons à pierre apparente entourent une maison dont les pierres sont enduites (avec un léger effet à pierre-vue). Cette maison centrale, en revanche, affiche des modénatures plus travaillées : des entourages de fenêtre plus travaillés, un encadrement de porte plus cossu.



La maison de droite a cédé à la modernité en remplaçant les garde-corps en fonte qui restent bien présent chez ses deux sœurs de gauche. Même chose pour les volets pliants : la mode du plastique a fait son œuvre... quel dommage. Mais rien n'est irréversible.

Les trois portes d'entrée ont été conservées, elles ont toutes les trois un air de famille, mais chacune une personnalité propre. Elles pourraient même se distinguer en choisissant des couleurs différentes. Pourquoi pas ?

Imaginons ces trois maisons refaites à neuf, avec des menuiseries bois colorées, des garde-corps colorés.

Comme KRI-KRI, au 77, rue Guynemer.

I had a dream....

Si toutes les maisons des Sables  
Voulaient se donner la peine..... [CB]







### Quartier du Passage : disparition des fondatrices du Collectif du Passage

Nous avons eu à déplorer cet hiver la disparition successive de deux figures des Sables d'Olonne, fondatrices du Collectif du Quartier du Passage, Mesdames Liliane Huetz de Lempis et Pierrette Charrier.

Leurs différences de caractère et de personnalité faisaient leur complémentarité. Chacune avait à cœur de représenter et défendre ce quartier qu'elles aimaient tant.

Elles œuvraient et vivaient pour un idéal qui se perd dans le tourbillon de la modernité. Motivées par la défense des traditions et du patrimoine, elles n'avaient de cesse de représenter les habitants auprès de la mairie. Elles souhaitaient que le quartier garde son âme, préserve son caractère architectural et ses spécificités. Elles idéalisaient l'atmosphère d'antan, celles des rues occupées par les ravaudeurs et ravaudeuses sur le devant des maisons. Conscientes des changements, elles avaient l'ambition que soit pérennisée la chaleur des relations entre les habitants, qu'ils soient résidents permanents ou occupants secondaires. Elles voulaient tout simplement que les pierres témoignent de leur histoire par leur remise en valeur, luttant contre les réhabilitations uniformisées par l'emploi des matériaux modernes.

Lorsqu'en 2013 le parc de la villa Tertrais-Chailley fut menacé par un projet immobilier,

je leur avais demandé de rejoindre le collectif des associations qui œuvraient en ce sens et de soutenir plus particulièrement Apropro dans sa démarche; à elles deux, en plein mois d'août, elles avaient levé plus de 300 signatures dans le seul Quartier du Passage. Qu'elles en soient infiniment remerciées.

Le Collectif du Passage vient avec leur disparition de tourner une page; elles avaient, chacune à leur façon, accepté les évolutions que je leur avais proposées et que nous avions initiées avec leur concours: passer du statut de collectif à celui d'associatif. Les circonstances ont fait et font que ce projet a été différé.

Le 31 juillet prochain, nous donnerons rendez-vous à tous ceux qui voudront adhérer à la nouvelle association du « Quartier du Passage entre Port et Plage » (AQ3P). Venez nombreux, les actions que mènera l'AQ3P seront complémentaires de celles menées par l'APROPO.

En attendant, prenez soin de vous.

[Jean-Michel Joncheray]

### Plus jamais ça !

Halte aux volets roulants (ici devant une superbe baie cintrée !) et autres portes et fenêtres industrielles qui défigurent le patrimoine sablais.





## Déconstruction de l'ancien lycée Tabarly à La Chaume

Cela peut paraître déjà ancien mais pour autant, le dossier du « site Tabarly » au 50, rue du Moulin à la Chaume n'est pas encore fermé !

Rappel des faits : en 2017-2018 une association chaumoise - Association de Défense et de Promotion du site de l'ancien Lycée Tabarly - s'est battue vaillamment pour éviter que l'espace libéré par la destruction de l'ancien lycée désormais obsolète, ne soit pas livré aux promoteurs. Ceux-ci entendaient construire 60 logements sur un seul hectare de terrain, au prix de plus de 4 000 euros le m<sup>2</sup> (prix inaccessible pour les jeunes familles chaumoises). Ces mêmes promoteurs envisageaient également la réalisation de 30 logements supplémentaires à la place du gymnase appartenant à la Ville...

Au cœur d'un habitat aussi dense que celui du centre de la Chaume, avec ses rues étroites, cette initiative laissait présager quantité de nuisances, notamment celles apportées par la circulation supplémentaire et le stationnement des véhicules de ces 60 voire 90 nouveaux résidents...

En 2019, la Ville des Sables a pris le contrôle des opérations avec l'appui de l'EPF (Etablissement public foncier de Vendée) pour l'ac-



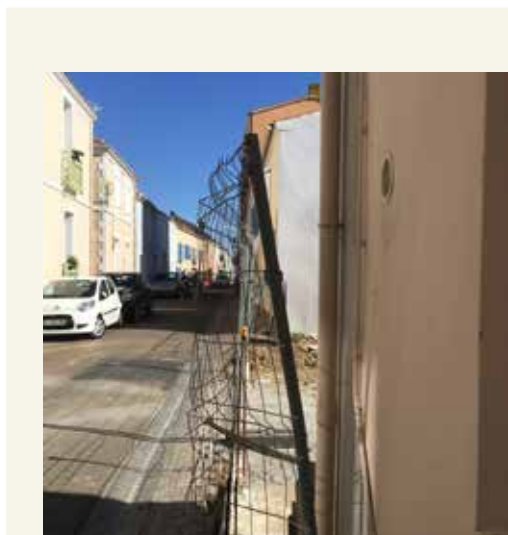
quisition du site (jusqu'alors propriété de la Région), avec pour objectif premier de faire procéder, enfin, à la démolition des bâtiments.

En effet, cette friche abandonnée depuis les années 2000 devenait dangereuse pour les riverains (envol de matériaux lors des coups de vent, présence d'amiante, etc.).

Au cours de ces travaux, les deux grands bas-reliefs en ardoise, sculptés par l'artiste René Leleu en 1964, ont été déposés et entreposés dans les bâtiments des Services techniques de la Ville ; en attendant une nécessaire restauration en raison des tags qui les ont abîmés, les 2 panneaux de 2, 20 m de long seront installés ultérieurement dans un endroit des Sables - non encore déterminé - qui rendra hommage à cet artiste sablais d'adoption, grand prix de Rome en 1939 et ami de Jean Hugué. En complicité avec ce dernier, René Leleu (1911-1984) est à l'origine de la création du musée de l'abbaye Sainte-Croix. Quant au devenir du site, après la totale disparition des bâtiments, et une respiration nécessaire de ces terrains, son avenir est encore imprécis. L'association de Défense et de Promotion du site rêve d'en faire le deuxième poumon vert de La Chaume, en écho au jardin historique de la villa Tertrais-Chailley, dont la restauration débutera en 2021. [LR]

Un programme de déconstruction qui devait se dérouler de février à juin 2020 avait été présenté en janvier dernier aux Chaumoises. Malheureusement, les travaux ont été interrompus en mars dernier en raison de la crise sanitaire ; ils devraient reprendre prochainement pour un achèvement en fin d'année.

Oeuvres de René Leleu en Vendée : La Roche-sur-Yon, lycée Branly : *Le penseur* (pierre reconstituée) et bien sûr, plusieurs œuvres au musée de l'abbaye Sainte-Croix aux Sables d'Olonne. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9\\_Leleu](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_Leleu)



### Plus jamais ça !

Améliorer la sécurité des piétons dans la rue du Dr Canteteau, à La Chaume, cela tombe sous le sens.

Ainsi, à l'occasion de la démolition d'une vieille maison qui débordait par rapport à la maison de droite, la Ville aurait dû demander que la nouvelle construction recule légèrement pour s'aligner sur cette voisine.

Ce ne sera pas le cas ! Le béton est coulé sans aucun retrait. Résultat : le trottoir reste à 3 pavés de large !!!